

Zeitschrift: Technische Mitteilungen / Schweizerische Post-, Telefon- und Telegrafienbetriebe = Bulletin technique / Entreprise des postes, téléphones et télégraphes suisses = Bollettino tecnico / Azienda delle poste, dei telefoni e dei telegrafi svizzeri

Herausgeber: Schweizerische Post-, Telefon- und Telegrafienbetriebe

Band: 26 (1948)

Heft: 6

Artikel: Cours centraux d'épisseurs 1948

Autor: Laederach, G.H.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-874050>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Celle à qui l'autorité a été donnée doit être, avant tout, un véritable serviteur, au sens le plus élevé du terme. Elle doit se persuader que c'est pour le bien de la communauté qu'elle a été choisie et élevée au-dessus de ses collègues. Il serait erroné de penser que l'autorité ne constitue qu'un privilège. C'est, au contraire, souvent une charge dont il faut savoir accepter toutes les conséquences inhérentes au devoir. On entend fréquemment énoncer cette maxime: Le vrai maître est certainement celui qui a le mieux appris à servir!

Le grand éducateur hindou, Tagore, un très grand psychologue également, a pu écrire: «Toute œuvre d'éducation des autres est d'abord et avant tout une œuvre d'éducation de soi-même.»

Cherchons à porter en nous les qualités que nous

sommes en droit de demander à ceux et à celles avec lesquels nous collaborons.

Par les lignes qui précèdent, nous ne voudrions, en aucune façon, prétendre jouer au mentor. Notre crédulité ne va pas, non plus, jusqu'à penser qu'il soit possible d'imaginer un type parfait de surveillante — véritable phénix — exempte de tout défaut, dotée de l'ensemble des qualités du cœur, d'une compréhension parfaite des difficultés de son prochain, gratifiée d'une intelligence supérieure, de modestie, de volonté et de tact. Admettons tout simplement qu'une bonne surveillante doit réunir une certaine dose de ces qualités grâce auxquelles elle en imposera tout naturellement. Ses collègues se permettront de la plaisanter parfois, mais ne la ridiculiseront jamais!

Cours centraux d'épisseurs 1948

Par G. H. Laederach, Genève

621.791

En engageant des candidats ouvriers au service des câbles, l'administration exige d'eux qu'ils soient en possession d'un métier. Un jeune homme ayant fait un apprentissage de mécanicien, de serrurier, de ferblantier ou d'électricien, aura déjà une certaine habileté, une méthode de travail, de même que la connaissance des métaux. Mais la spécialité d'épisseur exige des connaissances particulières qu'il appartient à l'administration d'enseigner. Cette instruction pourra être faite de trois manières différentes.

La première méthode consiste à confier l'apprenti à un ouvrier qualifié qui le formera au fur et à mesure des travaux qu'il aura à exécuter. C'est ainsi que les vieux métiers se sont transmis de génération en génération; mais de nos jours, l'industrialisation des métiers a fait évoluer l'apprentissage dans le sens d'une pédagogie plus rationnelle. Car l'ancienne méthode a l'inconvénient de laisser s'ancrer des procédés de travail surannés ou, ce qui est plus grave, faux ou dangereux. On le constate aussi bien dans le métier qui nous occupe que dans n'importe quelle autre spécialité. Il n'est pas rare d'entendre de jeunes épisseurs employant des tours de main absolument faux (par exemple déterminer la température de la masse isolante fondue en y plongeant de la soudure!) affirmer avec assurance: «On fait toujours ainsi!» En observant le travail de quelques apprentis, on décèle combien de principes erronés leur sont inculqués par les ouvriers routinés avec qui ils ont travaillé; en voici quelques exemples:

Des lampes à souder sont complètement remplies d'essence, au lieu de ne l'être qu'aux $\frac{3}{4}$; ou bien elles sont laissées allumées dans une chambre souterraine, sans surveillance. Des bouteilles d'acétylène sont employées couchées alors qu'il est prescrit de les fixer verticalement. Des câbles sont étamés à la soudure filiforme (au lieu de soudure de manchon), le manque de malléabilité qui en résulte peut avoir de lointaines

conséquences: de nombreux dérangements de câbles par fissure du plomb à la sortie d'un manchon n'ont pas d'autre cause. Des erreurs sont encore constatées dans maints autres gestes: mauvaise exécution des torsades, mouvement du fer à souder avec projection d'étain, ou encore emploi d'outils non appropriés, par exemple d'un couteau à dénuder pour ouvrir une gaine de plomb, entraînant le risque de déchirure du papier. Il est très difficile, plus tard, de faire disparaître ces mauvaises habitudes.

Une autre méthode d'apprentissage consiste à organiser un cours, quand le nombre des candidats est suffisant, au siège et avec les moyens de leur propre direction. L'instruction étant limitée dans le temps et dans l'espace (cours de quelques semaines, dans des locaux et des chantiers prévus en conséquence) sous la surveillance d'un fonctionnaire spécialement préparé à cette tâche, les résultats en peuvent être excellents. Non seulement chaque travail est contrôlé dans toutes ses phases par l'instructeur, mais encore l'enseignement théorique peut être donné au moment opportun, en relation avec l'exécution pratique. De plus, le contact direct permet une meilleure connaissance du caractère et des aptitudes des apprentis, en même temps qu'il augmente la confiance des ouvriers envers leurs chefs. Cette méthode serait donc excellente si, pratiquement, les instructeurs et les élèves pouvaient être isolés des préoccupations de leur service. En fait, le manque de main-d'œuvre peut devenir aigu, et l'on peut être tenté d'interrompre l'instruction pour disposer des élèves. En outre, un service de construction a trop de tâches urgentes pour qu'un de ses fonctionnaires puisse se consacrer à fond, pendant plusieurs semaines, à la conduite d'un cours; il devra partager son temps, au détriment de l'une et de l'autre tâches.

Organiser des cours centraux est une troisième solution que la direction générale a expérimentée

cette année, supprimant ainsi les inconvénients signalés plus haut, et réalisant du même coup une parfaite unité d'instruction chez tous les nouveaux ouvriers, à quelque direction qu'ils soient attachés. Il n'est pas dans l'intention de l'auteur de ces lignes, appelé à participer à l'un de ces cours comme aide-instructeur, d'en faire un compte rendu journalier, mais plutôt d'en rappeler le but, de définir l'esprit dans lequel ils se sont déroulés et de rapporter les résultats qui y ont été enregistrés.

Cinq cours de trois semaines ont été organisés à Ostermundigen au début de 1948, soit trois cours pour les candidats ouvriers de langue allemande, et deux pour ceux de langue française ou italienne. 13 à 18 jeunes gens, engagés depuis quelques mois, y participaient, encadrés d'un ou de deux ouvriers qualifiés et d'un chef ouvrier ou d'un chef monteur, sous la direction de spécialistes de la direction générale. Un technicien du service de construction d'une direction était convoqué avec mission non seulement de donner quelques cours théoriques et de contrôler l'exécution de certains travaux pratiques, mais encore de prendre note des méthodes enseignées afin de les introduire dans son réseau.

Les premières heures du matin sont consacrées à l'enseignement théorique, le reste de la journée se passant à l'atelier. Chaque ouvrier dispose d'une place de travail équipée de deux montants normaux et de consoles. La première journée permet aux élèves de se familiariser avec l'outillage et d'apprendre à manipuler correctement la lampe à souder, le chalumeau, le Primus et le falot-tempête à incandescence. Puis chacun doit préparer des câbles (dégarnissage et nettoyage des extrémités, ligature, fixation sur console). Chacune de ces opérations, si élémentaires qu'elles puissent paraître, peut faire l'objet d'utiles conseils: propreté, précision des gestes, «fini» du travail; c'est en insistant dès le début sur la bienfaisance, dans les exécutions les plus simples, qu'on arrive à former de bons praticiens. Les apprentis exécutent ensuite un programme conçu de manière très pédagogique, grâce à une gradation insensible des difficultés et à la répétition des travaux fondamentaux appliqués à des réalisations de plus en plus complexes. Citons pour exemple le façonnage d'un bourrelet de soudure: l'apprenti s'exerce à en confectionner sur un bout de câble; sitôt après, l'instructeur fend le cordon de soudure, et démontre à l'élève ses erreurs: forme défectueuse, soufflures, brûlures. Lors de l'exercice suivant, soudure d'une manchette, l'apprenti a l'occasion de faire de meilleurs bourrelets. Il améliore encore son exécution en soudant le manchon de jonction n° 1. Ce manchon, façonné par l'élève à partir d'un bout de gaine de plomb, est utilisé pour la confection d'une épissure, puis scié, disséqué, pour mettre à jour la qualité du travail.

Chaque élève doit ensuite façonner un manchon de distribution, réaliser une épissure avec des câbles de différents types, et relier une armoire. Il travaille

enfin sur un câble interurbain, apprend à raccorder une armoire de fin de câble, à couler une armoire, à relier une bobine Pupin, etc. Parallèlement, les cours théoriques lui donnent la connaissance du métier: technologie des matériaux usuels, principes de soudure, construction des câbles, notions d'électricité, etc. Quelques heures sont aussi consacrées aux règles concernant la construction de canalisations, l'ouverture de fouilles dans la voie publique, les prescriptions au sujet des courants forts, etc.

L'enseignement est assez varié pour que l'attention du jeune artisan soit toujours en éveil, et chaque jour voit s'augmenter sa somme de connaissances. Le temps étant limité, il faut veiller à ce que l'élève soit constamment contrôlé, encouragé, et corrigé; il faut que son métier soit au centre de sa pensée. Des interrogations orales ou écrites l'obligent à étudier, en même temps qu'elles permettent de remédier à temps à certaines lacunes dans les connaissances.

Ouvrons ici une parenthèse pour signaler la faiblesse en calcul de la plupart de ces jeunes gens. Beaucoup d'entre eux sont arrêtés par des problèmes élémentaires d'arithmétique ou de géométrie: addition de longueurs (en km, m, cm, etc.) ou de surfaces, division décimale, calcul de circonférences et de sections, de volumes et de poids. Si l'administration se charge d'apprendre à ses épisseurs les spécialités de leur métier, il n'incombe pas aux instructeurs d'enseigner les notions primaires de calcul, notions pourtant nécessaires à l'artisan qui veut travailler intelligemment. Un ouvrier des câbles devrait également s'intéresser à l'électricité: il est inadmissible par exemple que certains soient embarrassés pour localiser un défaut simple de la caisse d'essai (cordon interrompu ou pile déchargée!).

Les derniers jours du cours sont consacrés aux examens. Il règne alors dans les ateliers une ambiance remarquable: si divers que soient leurs caractères, on sent chez chacun de ces jeunes gens la même volonté de fournir le meilleur de lui-même. Il doit exécuter à nouveau, mais sans conseils ni contrôle, un petit ensemble pareil à celui qu'il a déjà réalisé: épissure de distribution, avec confection du manchon, et raccordement d'une armoire. Cette épreuve permet de fixer le progrès accompli, aussi bien aux yeux des experts qu'en l'esprit de l'élève. Ce travail lui est déjà devenu familier, il sait l'entreprendre, et il l'exécute avec précision et rapidité: il est devenu un épisseur.

Au cours d'un examen oral, un fonctionnaire de la direction générale interroge les candidats sur les matières enseignées, et peut ainsi apprécier à quel degré les notions théoriques ont été non seulement retenues, mais comprises.

Enfin, chaque cours est agrémenté par les visites d'une fabrique de câbles et du magasin central des lignes, instructives diversions à l'enseignement en salle et en atelier.

S'il est dans l'intention des chefs des cours d'apporter quelques modifications, nées de l'expérience, pour les prochaines périodes d'instruction, et particulièrement d'en augmenter la durée, il convient de souligner la réussite des cours 1948, et de remercier spécialement Monsieur Strub, chef de section, qui en

a assumé la direction. Cette réussite s'est révélée par l'habileté et la somme de connaissances que la plupart des participants y ont acquises. Il appartient maintenant aux chefs de ces jeunes ouvriers de veiller à ce que les principes inculqués à ces cours soient mis en pratique.

Persönliches – Nouvelles personnelles – Dati personali

Dr. iur. Max Hammer

der neue Personalchef der PTT-Verwaltung

Im Zuge der Reorganisation der Generaldirektion PTT wurde auf den 1. August 1948 der Posten eines Personalchefs der PTT-Verwaltung neu geschaffen, für den der Bundesrat in seiner Sitzung vom 15. Oktober 1948 Herrn Dr. iur. Max Hammer wählte.

Herr Dr. Hammer wurde 1913 geboren und besuchte in Solothurn die Primar- und Kantonschule. Nach einer zweijährigen Bankpraxis wandte er sich an der Universität Zürich dem juristischen Studium zu und promovierte 1940 mit einer strafrechtlichen Dissertation zum Dr. iur. Im gleichen Jahre wurde Herr Dr. Hammer zum Leutnant der Kantonspolizei Zürich gewählt und nach vier Jahren zum Oberleutnant befördert. In seiner Eigenschaft als Polizeioffizier wurde er für zwei Monate nach Deutsch-

land delegiert, wo er sich mit der Rückführung von Ostflüchtlingen befasste. Im Frühjahr 1946 trat Herr Dr. Hammer als Personalchef und juristischer Berater in die Privatwirtschaft über, wo er bis zu seinem Amtsantritt vom 1. November 1948 verblieb.

Wir heissen Herrn Dr. Hammer als Personalchef der PTT-Verwaltung willkommen und wünschen ihm auf seinem wichtigen Posten ein erfolgreiches Wirken.

«wo man singt, da lass dich ruhig nieder,
böse Menschen haben keine Lieder!»



land delegiert, wo er sich mit der Rückführung von Ostflüchtlingen befasste. Im Frühjahr 1946 trat Herr Dr. Hammer als Personalchef und juristischer Berater in die Privatwirtschaft über, wo er bis zu seinem Amtsantritt vom 1. November 1948 verblieb.

Wir heissen Herrn Dr. Hammer als Personalchef der PTT-Verwaltung willkommen und wünschen ihm auf seinem wichtigen Posten ein erfolgreiches Wirken.

Kp.

Abteilungschef Gottlieb Ulrich

Am 1. November 1948 feierte Herr Gottlieb Ulrich, Chef des Baumaterial- und Werkstättendienstes der Generaldirektion PTT, in bester Gesundheit sein 50jähriges Dienstjubiläum.

Ein halbes Jahrhundert im Dienste der Telegraphen- und Telephonverwaltung, wovon nahezu 38 Jahre in exponierter und verantwortungsvoller Stellung, rechtfertigte eine besondere und aussergewöhnliche Ehrung des Jubilars. Diese bestand u. a.

Herr Gottlieb Ulrich, Bürger von Lostorf, geboren am 9. Februar 1883, ist am 1. November 1898 als Lehrling beim Telegraphenbureau Bern in den Bundesdienst eingetreten. Im Jahre 1900 erfolgte seine Wahl zum Telegraphisten in Bern. Nach fünf Jahren Telegraphen- und sechs Jahren Telephondienst wurde der damals erst 28jährige zum Chef des Telegraphen- und Telephonbureaus Brig gewählt. Zehn Jahre später, am 1. Juli 1921, erfolgte seine Berufung nach Bern, wo ihm die Leitung der Materialverwaltung der damaligen Obertelegraphendirektion übertragen wurde. Die Aufgaben, die seiner harrten, waren erdrückend; aber Herr Ulrich hat sie gemeistert und die in ihn gesetzten Erwartungen erfüllt. Ausser der Reorganisation des Materialdienstes und der Materialbuchführung nach kaufmännischen Grundsätzen (Zusammenlegung der verschiedenen Bestellbureaux, Einführung der Elliot-Fisher-Flachschrift- und Buchhaltungsmaschinen, Anpassung an die zentralisierte Wertverrechnung usw.) hat Herr Ulrich den Telegraphen- und Telephonbetrieben das Motorfahrzeug gebracht. Von den 20 Lastwagen im Jahre 1921 ist der